



BULLETIN DE LIAISON DES MEMBRES DES COMITES CONSULTATIFS REGIONAUX

MAI 1992 - N° 12

EDITORIAL



Georges
COUDERT

BORDEAUX 1992, un bon cru pour l'ALPTIS

Cette année encore, les membres du Conseil d'Administration présents ont pu "taster" le poulx de notre Association.

Une nouvelle direction : Monsieur CHAIGNE et Monsieur CHAMAILLARD prenant le relais de Monsieur LE LANDAIS qui a fait valoir ses droits à la retraite à compter du 1^{er} janvier 1992.

Un Conseil d'Administration renouvelé : une nouvelle répartition des tâches : Monsieur CHALON, notre Président d'Honneur, ayant pris la présidence de GROSPIVERT, Monsieur LE LANDAIS prend la présidence du GROUP et, à ce titre, a été élu Président de la Confédération des Associations de Prévoyance Sociale (CAPS) créée le 7 février 1992 ; mes collègues du Conseil d'Administration m'ont demandé d'assumer la présidence d'ALPTIS.

Beaucoup de changements dans les postes de responsabilité, mais restent un objectif et un état d'esprit inchangés : "offrir la meilleure protection complémentaire à nos adhérents, au moindre coût".

Cette politique, qui est celle de l'ALPTIS depuis sa création, reste le moteur de nos actions.

Dans le contexte européen, il faut absolument nous développer pour atteindre la masse

Suite page 3

L'alptis en congrès : ce sera Paris

**Samedi 26
et Dimanche 27 septembre**

**Centre de Congrès du
C.N.I.T.
Paris La Défense**

Après LYON en 1990 et MONTPELLIER en 1991, PARIS accueillera notre Congrès 1992.

45 % de nos adhérents résident dans la moitié Nord de la France : il leur sera ainsi facile d'y participer.

Les convocations et le programme détaillé seront expédiés au cours de l'été. **Dès à présent, nous vous invitons à réserver votre week-end et à préparer ce Congrès au cours de vos prochaines réunions de Comité.**

LA DÉSIGNATION DE VOS DÉLÉGUÉS

Désignez les délégués qui vous représenteront à l'Assemblée Générale, moment privilégié pour contribuer à orienter et à développer l'action de l'ALPTIS.

Le nombre de délégués, proportionnel à celui des adhérents de votre département, vous sera indiqué par le responsable du Bureau ou d'Antenne ALPTIS de votre région.

LES ATELIERS

Outre l'Assemblée Générale de l'Association, 5 ateliers sont prévus le samedi après-midi :

- L'Alptis et les jeunes.
- Les personnes âgées.
- Que faire dans le domaine de la prévention ?
- Formation aux relations avec la presse.
- "Libre expression" : pour ceux qui souhaitent aborder un point d'intérêt commun non prévu au programme.

La présentation précise de chacun de ces thèmes vous sera remise en réunion.

LE DÉBAT

Le dimanche matin comprendra deux temps forts :

- Présentation des travaux et suggestions des Comités qui ont approfondi un sujet particulier.
- Table ronde : "L'évolution de la protection sociale en France et en Europe".



Samedi 4 avril dernier, LA RÉUNION DE CONCERTATION DES PRÉSIDENTS DE COMITÉS



Partager, parler des activités des Comités, se donner des idées, proposer, suggérer, établir un dialogue direct : depuis plusieurs années, cette réunion cherche à favoriser tout cela. Avec le souci de faire passer dans les faits la vitalité associative.

■ Un développement continu

Le Groupe ALPTIS regroupe aujourd'hui près de 80 000 familles. Nous pouvons faire plus et mieux. Favoriser le recrutement des jeunes, bien viser notre cœur de cible (TNS et Salariés isolés), faire des opérations de parrainage, soutenir les comités dans leurs actions de notoriété : les interventions des délégués ont dessiné un ensemble d'actions assez précises.

■ Les jeunes

De nombreux intervenants font des propositions pour favoriser le recrutement d'adhérents jeunes, qui doivent permettre à l'association de se développer harmonieusement et de répondre aux impératifs techniques des contrats collectifs d'assurance.

Parmi ces suggestions : proposer aux jeunes la garantie des risques accidents (sports, circulation) et voyages ; prévoir des conditions d'admission spécifiques pour les enfants d'adhérents.

Il est rappelé à ce sujet les nombreuses améliorations intervenues ces dernières années sur les garanties : simplification des modalités d'adhésion pour les moins de 35 ans, simple déclaration d'état de santé, réductions tarifaires en Prévoyance pour les jeunes professionnels qui s'installent.

Cette préoccupation des jeunes sera le sujet de l'un des ateliers de l'Assemblée Générale.

■ Des comités locaux actifs

Attirer de nouveaux membres

dans les Comités locaux, prendre des contacts avec les organismes professionnels (ALPTIS est vraiment le spécialiste de la Prévoyance des groupes professionnels) : les participants insistent sur le second souffle que les Comités doivent trouver, sur le bouche-à-oreille qui est le meilleur vecteur dans ce domaine, et sur les moyens dont ils souhaitent disposer.

Parmi les conditions indispensables à la vitalité des Comités, se trouvent l'établissement de programmes précis d'activités, le souci de faire venir de nouveaux membres et le renouvellement périodique des animateurs.

Après les échanges, les informations et les précisions de cette journée des Présidents, c'est aux Comités que l'initiative revient, avec bien sûr l'appui de toute l'ALPTIS !



Interview Au retour de Bordeaux



Bruno BOSSU

Bruno BOSSU, vous êtes Président du Comité de Troyes ; revenez-vous de Bordeaux avec beaucoup de choses à transmettre à votre Comité ?

– B. BOSSU : oui, j'apprends beaucoup de choses au cours de ces réunions, et pas seulement pour moi. Dans les Comités, il est important de transmettre les grandes lignes : l'ambiance de la maison, vers où le Conseil d'Administration veut aller, etc. Sortir des questions locales pour voir plus large.

Les informations que vous avez reçues vous ont-elles intéressé ?

– Il est important, pour un non technicien comme moi, d'enrichir au fur et à mesure son bagage. De ce point de vue, l'information "descendante" et le dialogue avec les responsables techniques sont nécessaires.

Par ailleurs, les informations chiffrées (nombre d'adhérents, évolution, âge moyen) sont également nécessaires pour se former une opinion et donner son avis sur les stratégies à adopter.

Les suggestions des Comités vous semblent-elles accueillies par le Conseil ?

– Effectivement, l'information ne doit pas marcher seulement dans un sens. Il me semble que chacun a pu s'exprimer, et la volonté d'écouter les Comités locaux est évidente.

On peut avoir, sur le fonctionnement des Comités, des avis différents. Ceux-ci, d'ailleurs,

s'expriment librement. En ce qui nous concerne, l'organisation actuelle nous satisfait. Nous ne demandons pas, par exemple, à gérer un budget local.

Les Comités, c'est d'abord des idées. La réunion des Présidents permet d'en faire profiter tout le monde.

Et l'ambiance, les rencontres ?

– Je n'ai pas pu, malheureusement, participer à la réunion d'information de la veille, et donc faire plus ample connaissance avec les membres du Comité de Bordeaux. Mais, par contre, j'ai retrouvé avec plaisir d'autres présidents avec qui j'ai découvert, en trois ans, quelques affinités.

C'est agréable et utile. De ce point de vue, je suis satisfait du temps laissé aux échanges informels.

Ma conclusion, c'est que nous devons maintenant nous mettre au travail, avec du sang neuf !

A la rencontre des adhérents locaux



Le Comité de Bordeaux avait profité de la réunion des Présidents pour organiser, la veille, une réunion d'information.

Annoncée par la presse locale, cette rencontre, destinée à faire connaître le Comité à tous les adhérents locaux, était enrichie d'une intervention sur

"La santé en France et son avenir dans la perspective européenne",

par Monsieur Jean-Claude ABADIE, Maître de Conférence sur la Santé Publique à l'Université de Bordeaux II.

Plus de 120 personnes ont assisté à cette conférence-débat. Le Comité de Bordeaux, qui cherchait ainsi à promouvoir une vie associative plus active, a pu ainsi prendre de nouveaux contacts et préparer de nouveaux membres à le rejoindre.

EDITORIAL

Suite de la page 1

suffisante qui assure notre indépendance.

- Le développement par le recrutement des adhérents les plus jeunes, en invitant aussi des associations ayant les mêmes objectifs à nous rejoindre tout en gardant leur personnalité.
- Le développement également par le partenariat avec les Sociétés d'Assurance et les professionnels qui nous font confiance.
- Le développement enfin, en apportant des services nouveaux qui correspondent aux autres besoins que déclenche notre Société.

C'est dans cet axe de politique de développement que nos Comités doivent trouver leur inspiration et leurs thèmes d'action. Ils sont la caution de la vie associative réelle qui anime ALPTIS.

Beaucoup de tâches nouvelles et les changements de locaux n'ont pas toujours permis dans les dernières années d'animer suffisamment nos Comités. Le Conseil d'Administration souhaite leur redonner une impulsion.

Dans nos prochaines Assemblées Générales, ce seront les interventions riches et nourries de nos Comités qui feront le renom de notre Association.

Vous attendez beaucoup de nous, nous essaierons de mieux communiquer et de vous aider.

Nous comptons sur vous pour qu'ALPTIS devienne la meilleure Association de prévoyance sociale au service du plus grand nombre.

Ce sera notre fierté à tous.

Georges COUDERT.

Brèves

LA PRÉVOYANCE SOCIALE EN QUESTIONS

Sous ce titre, c'est un cycle de conférences-débats que l'ALPTIS inaugure, en collaboration avec l'APICIL (Première Institution de Retraite des Cadres de province, dont le Siège est à Lyon).

La première manifestation a lieu le mercredi 3 juin à Annecy, avec la participation de Monsieur Michel LOMBARDOT, ancien

Directeur des Affaires Sanitaires et Sociales de Rhône-Alpes, et Monsieur Michel LEPINAY, Rédacteur en chef de Lyon-Libération et auteur du livre : "Sécu : faillite sur ordonnance".

Par la suite, le cycle sera poursuivi dans les principales villes de Rhône-Alpes.

VOUS AVEZ DIT : PARRAINAGE ?

Qui, mieux qu'un adhérent satisfait, peut faire connaître l'ALPTIS ?

Autour de chaque adhérent, il existe des personnes sans assurance, des confrères au contrat mal adapté, des jeunes en début de vie étudiante ou professionnelle.

Ce sont ces personnes que nous allons demander à chacun de nous faire connaître. En juillet

prochain, nous proposerons une opération de parrainage.

Les membres des Comités sont, bien sûr, invités plus que d'autres à y participer. Mais ils peuvent aussi nous faire connaître d'autres canaux à utiliser pour des opérations de parrainage local. Avec chacun, nous les étudierons.

GROSPIVERT

GROSPIVERT, l'Association du groupe Alptis destinée aux retraités et personnes âgées, tient son Assemblée Générale à Lyon le 10 juin 1992. Une intervention de Monsieur ROCHE, Président de la Fédération du Rhône des Associations de Retraités, introduira un débat

sur "le rôle des Associations de retraités dans la société française de 1992".

Pour faciliter leur participation à la vie de l'Association, un Comité Consultatif des adhérents Grospivert de Provence est en cours de constitution à Marseille.

APRECIS

APRECIS est l'Association du groupe Alptis créée pour les entreprises et leurs salariés : elle regroupe aujourd'hui plus de 500 entreprises et 7 500 participants.

Réunie à Valence le 13 juin 1992, son Assemblée Générale sera précédée d'une Conférence-Débat sur "le difficile contrôle des dépenses de Sécurité Sociale".

Commission technique

ÉTUDIER LES SUGGESTION DES COMITÉS



M. CHUZEVILLE

Comités, à vos plumes ! Monsieur CHUZEVILLE, Président de la Commission technique, a rappelé, à Bordeaux, qu'elle a pour mission, entre autres, d'étudier vos suggestions sur les garanties et les prestations de l'ALPTIS.

La Commission technique, composée d'adhérents d'origines professionnelles diverses, a été créée pour aider à améliorer les garanties. Elle suit également l'évolution des statistiques (nombre d'adhérents, âges, etc.) et celle des résultats (qui déterminent les niveaux des prix).

La Commission vous invite à lui adresser nombreux vos suggestions.

Présentation des garanties prévoyance

Vous avez trouvé ci-joint un document présentant nos principaux Régimes de Prévoyance.

Ce document a été conçu pour les Professionnels de l'Assurance.

Il est complet et précis.

- Pouvons-nous l'utiliser tel quel pour présenter nos garanties de Prévoyance à nos adhérents ?
- Peuvent-ils comprendre, à partir de nos présentations actuelles, les caractéristiques de nos garanties ?

- Les définitions qui précisent ces caractéristiques sont-elles suffisamment claires ?

Nous proposons aux Comités d'étudier ce document et de nous adresser leurs remarques et suggestions, en écrivant à l'ALPTIS Lyon. Si un Comité souhaite une assistance technique, qu'il n'hésite pas à nous consulter.

Une enquête d'INSEE Première

LES FRANÇAIS ET LA COMPLÉMENTAIRE SANTÉ

Le pourcentage des Français assurés en Complémentaire maladie a fortement augmenté entre 1983 (75 % des ménages) et 1991 (82 % des ménages). Une augmentation essentiellement due, selon l'INSEE, à la mise en place de contrats collectifs dans les entreprises.

Le taux d'assurance maladie complémentaire atteint 93 % pour les ménages dont les revenus sont supérieurs à 120 000 F annuels. Il tombe par contre en dessous de 70 % pour les moins de 25 ans et les plus de 65 ans.

Autre constat de l'INSEE : lorsque les salariés ont le choix entre un contrat collectif et des contrats individuels, ils optent généralement pour le premier. D'où la spécialisation de plus en plus marquée pour les organismes qui pratiquent les contrats individuels, en direction des profes-



sions libérales ou des salariés isolés. De même, les agriculteurs, les retraités et les inactifs ont contracté plus souvent que la moyenne une assurance maladie complémentaire de type individuel.

Quelles sont les garanties les plus fréquemment souscrites ?

Bien entendu, les remboursements de frais médicaux, hospitaliers et chirurgicaux. Mais ces contrats de "México-Chirurgicale"

sont assez souvent complétés par des contrats de "Prévoyance" : dans 65 % des contrats collectifs, des indemnités journalières sont prévues en cas d'hospitalisation ; et dans 57 % de ces mêmes contrats, une rente d'invalidité est prévue.

(Source : INSEE Première, N° 192, avril 1992).